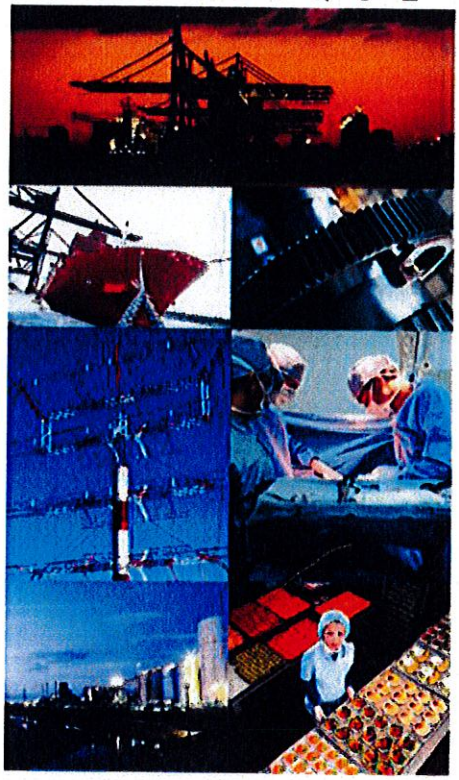
Hôpitaux Universitaires
Avicenne - Jean Verdier - René Muret
Paris Nord
29 JANV. 2016
Direction des Investissements et de la Maîtrise

HOPITAL AVICENNE
125 Rue de Stalingrad

93000 BOBIGNY
A l'attention de M Pascal TOULY

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BATI

DIAGNOSTIC
ASSISTANCE
TECHNIQUE



Code prestation : CDAM0160-3

RAPPORT N°:
A4-16.880.IFB.02326.00.H_-_LAVOISIER

Lieu d'intervention :
HOPITAL AVICENNE, LAVOISIER, niveau sous-sol
125 Rue de Stalingrad

93000 BOBIGNY

N° D'AFFAIRE :A4-16.880.IFB.02326.00.H / -
RAPPORT ETABLI LE : 27/01/2016

apave

Agence de Saint-Denis
Pleyad 2 - 3ème étage - 39-47
Boulevard Ornano
93285 SAINT-DENIS
N° SIRET : 39316827300166
Tél : 01 49 21 66 00 - Fax : 01 49 21 66 66

Agence de Saint-Denis
Pleyad 2 - 3ème étage - 39-47
Boulevard Ornano
93285 SAINT-DENIS

Tél. : 01 49 21 66 00
Fax : 01 49 21 66 66
SIRET : 39316827300166

HOPITAL AVICENNE, LAVOISIER, niveau sous-sol
125 Rue de Stalingrad

93000 BOBIGNY

Date d'intervention : 19/01/2016

REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT TRAVAUX DANS UN IMMEUBLE BATI

CDAM0160 - 3

Adresse d'expédition : HOPITAL AVICENNE
125 Rue de Stalingrad
93000 BOBIGNY

A l'attention de M Pascal TOULY

Intervenant : M Christophe JACOB **Signature :**	**Accompagné par :** Mr Pascal TOULY Rendu compte à : Mr Pascal TOULY

Ce rapport comprend 38 pages.
Il est remis contre accusé de réception.

Avertissement : Le présent document ne peut être reproduit que dans son intégralité

SOMMAIRE

1. SYNTHESE DES RESULTATS 5
1.1. Conclusions 5
1.2. Synthèse du repérage 5
1.3. Préconisations 7
2. GENERALITES 8
2.1. Objectif de la prestation 8
2.2. Références réglementaires 8
2.3. Analyse des échantillons 8
2.4. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation 8
2.5. Rapport(s) précédent(s) 8
3. DESCRIPTION DU OU DES IMMEUBLES BATIS 9
3.1. Donneur d'ordre 9
3.2. Périmètre de la prestation 9
4. SCHEMA DE LOCALISATION 11
5. BULLETIN D'ANALYSE DES MATERIAUX 18
6. CERTIFICAT DE COMPETENCE 30
7. ATTESTATION D'ASSURANCE 31
8. ALBUM PHOTO 33

1. SYNTHESE DES RESULTATS

1.1. Conclusions

➢ **Nous avons recensé des matériaux et produits contenant de l'amiante** selon le programme de repérage défini dans le tableau A1 de la norme NFX 46.020, dans le périmètre des travaux défini dans le paragraphe 3.2 et **dans les parties de l'immeuble rendues accessibles au jour de notre visite**.

La localisation et la nature sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

1.2. Synthèse du repérage

a) MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE:

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
niveau sous-sol voile porteur en béton coté trémie	enduit/peinture jaune	Analyse prélèvement F2 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol voile porteur en béton coté trémie	enduit/peinture jaune, retour de voile béton	Analyse prélèvement F1 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Couloir central	Colle/ragréage de dalles de sol / Colle/ragréage de dalles de sol noire	Analyse prélèvement F8 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Murs du couloir central	Enduit/penture grise foncée / Enduit/peinture grise foncée sur mur	Analyse prélèvement F11 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Murs du couloir central	enduit/peinture rouge / enduit/peinture rouge sur mur	Analyse prélèvement F12 Réf PV : 16FP001444

b) MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE :

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
niveau sous-sol plancher coté trémie	dalles de sol verte(sans colle)	D'après justificatif fourni, prélèvement F3 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol plancher coté trémie	colle/ragréage de dalles de sol	D'après justificatif fourni, prélèvement F4 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Voile béton	coulures sur voile béton	D'après justificatif fourni, prélèvement F5 Réf PV : 16FP001444

LOCALISATION BATIMENT(S), ETAGE(S), LOCAUX OU ZONES PRESENTANT DES SIMILITUDES D'OUVRAGE	MATERIAUX ET PRODUITS	CRITERES AYANT PERMIS DE CONCLURE
niveau sous-sol Voile béton	enduit de rebouchage au niveau des anciennes tiges filetée de mur banchés	D'après justificatif fourni, prélèvement F6 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Couloir central	dalles de sol noire / dalles de sol noire (sans colle)	D'après justificatif fourni, prélèvement F7 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Couloir central	dalles verte et colle de dalles de sol verte	D'après justificatif fourni, prélèvements identique à F3 ET F4
niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte	enduit/peinture grise claire coté voile de la porte	D'après justificatif fourni, prélèvement F9 Réf PV : 16FP001444
niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte	enduit/peinture grise claire, voile béton coté ascenseurs	D'après justificatif fourni, prélèvements identique à F9
niveau sous-sol Murs du couloir central	enduit/penture gris foncée / enduit/peinture jaune sur mur	D'après justificatif fourni, prélèvement F10 Réf PV : 16FP001444

1.3. Préconisations

L'adéquation entre le périmètre de repérage associé à cette prestation et le champ d'intervention effectif des destinataires du présent document pouvant présenter des évolutions en fonction des besoins du donneur d'ordre, toute découverte de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante non identifiés notamment pour des raisons de modifications du périmètre ou d'hétérogénéités non précisées par le donneur d'ordre, doit faire l'objet d'une suspension immédiate des travaux et d'une investigation complémentaire appropriée dans les meilleurs délais.

Le présent document constitue un élément important du dossier technique amiante qui doit être mis à jour et transmis aux entreprises pour établir leur évaluation du risque.

Nous vous rappelons que des dispositions spécifiques de protection des travailleurs intervenant sur les matériaux et produits contenant de l'amiante sont stipulées dans le cadre du code du travail.

Nous vous conseillons de faire appel à un maître d'œuvre spécialisé pour concevoir le projet de suppression de l'amiante et à une entreprise spécialisée pour réaliser les investigations approfondies avec sondages destructifs et les travaux de démolition conformément aux recommandations de la CNAMTS, des CARSAT – CRAM – CGSS, des guides de l'INRS et de l'OPPBTP, et des directives de l'inspection du travail.

2. GENERALITES

2.1. Objectif de la prestation

La prestation a pour objectif de réaliser le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante dont le donneur d'ordre doit disposer avant réalisation de travaux dans un immeuble.

2.2. Références réglementaires

- Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004,
- Décret no 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- Articles L 4531-1, L4121-3 et R4412-97 du Code du travail
- Tableau A1 de la Norme NF X 46 020 de Décembre 2008.

2.3. Analyse des échantillons

Conformément aux dispositions de l'article R. 1334-24 du code de la santé publique, les analyses des échantillons de matériaux et produits sont réalisées par un organisme accrédité.

Nom et Adresse du laboratoire :
FLASHLAB : 38 Rue de l'Industrie - 67000 ILLKIRCH

2.4. Commentaires relatifs au déroulement de la prestation

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante dans les principaux éléments de la construction et dans le cadre de travaux réalisés dans l'immeuble cité en page de garde.

Les investigations approfondies avec sondages destructifs n'ont pas été réalisées en notre présence pendant la visite.

2.5. Rapport(s) précédent(s)

Les rapports précédents relatifs à l'amiante qui nous ont été remis avant la visite sont :

REFERENCE DU RAPPORT	ORGANISME EMETTEUR	DATE	TYPE DE REPERAGE	CONCLUSIONS
Néant				

Notre rapport prend en compte les documents techniques fournis en l'état.

3. DESCRIPTION DU OU DES IMMEUBLES BATIS

hôpital

3.1. Donneur d'ordre

Nom ou raison sociale : HOPITAL AVICENNE
Adresse : 125 Rue de Stalingrad
Code postal : 93000
Ville : BOBIGNY

3.2. Périmètre de la prestation

Dans le cadre de cette mission, l'intervenant Apave a examiné uniquement les locaux et les volumes auxquels il a pu accéder dans les conditions normales de sécurité.

a) Liste des locaux visités

L'objet du présent rapport concerne la ou les partie(s) d'immeubles bâtis décrite(s) dans le tableau suivant :

PARTIE DE BATIMENT	LOCAUX
niveau sous-sol	voile porteur en béton coté trémie
niveau sous-sol	plancher coté trémie
niveau sous-sol	Voile béton
niveau sous-sol	Couloir central
niveau sous-sol	Couloir central, voile béton coté porte
niveau sous-sol	Murs du couloir central

Le donneur d'ordre nous a communiqué les documents et informations suivants :

- Fonction principale du bâtiment :
- Le périmètre de repérage : Niveau galerie coté ascenseurs ,porte 17
- Les plans des immeubles : Néant
- La date de délivrance du permis de construire ou années de construction et de réhabilitation : <01/07/1997
- Les bulletins de caractérisation des matériaux et produits suivants : Néant

En cas d'omissions ou d'imprécisions dans les informations fournies à l'opérateur, des investigations complémentaires pourraient s'avérer nécessaires ultérieurement.

b) périmètre des travaux

Le programme de travaux de nous ayant pas été fourni, des investigations complémentaires seront à réaliser dès que ce dernier nous aura été communiqué.

- Nature et localisation des travaux antérieurs de rénovation ou de réaménagement :

☒ : Absence de travaux antérieurs signalés par l'accompagnateur représentant désigné par l'exploitant et/ou le maître d'ouvrage et/ou le donneur d'ordre		
☐ : Présence de travaux antérieurs signalés avant ou pendant la visite		
Zone ayant fait l'objet de travaux	**Nature des travaux**	**date**

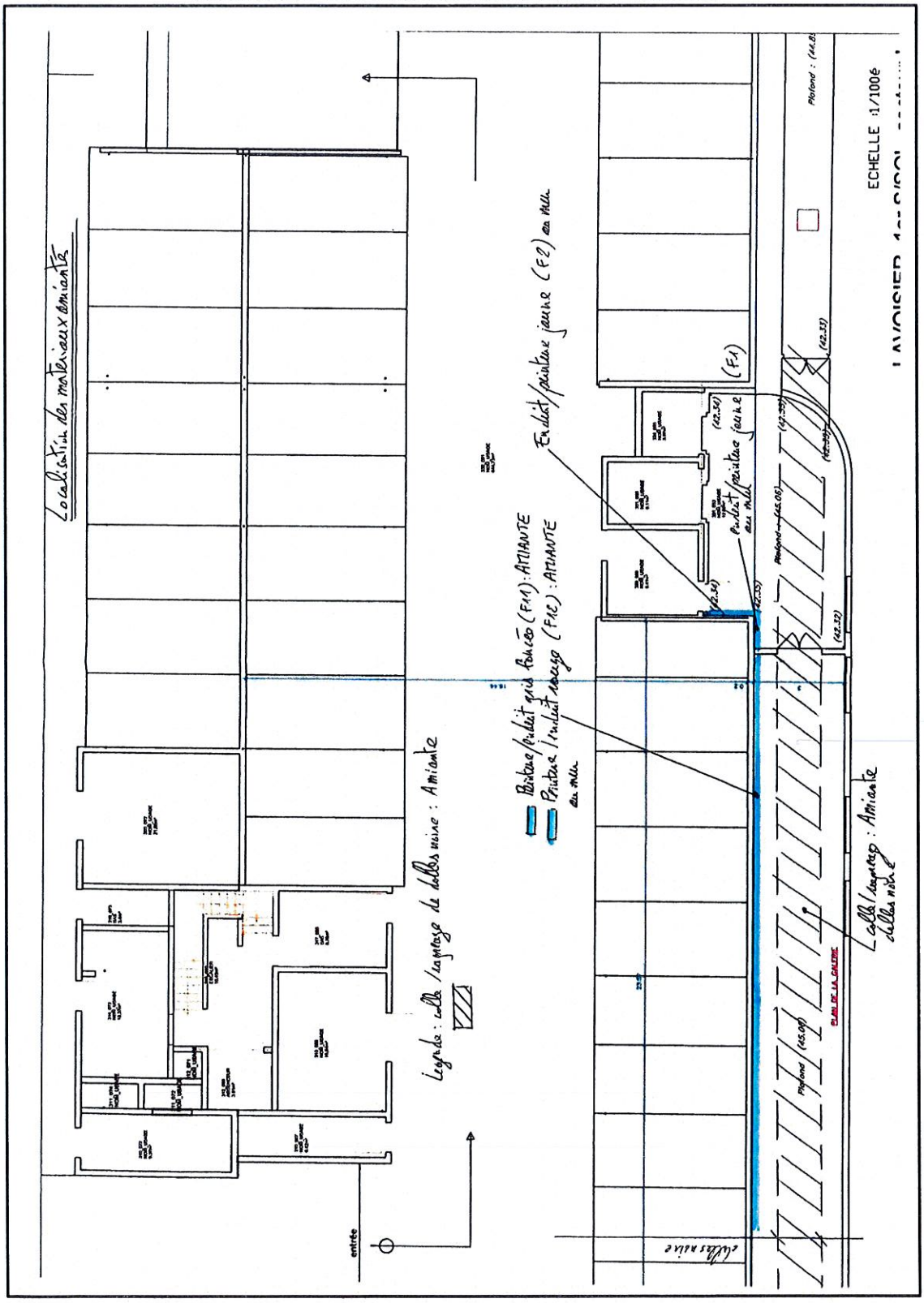
Ces informations sont nécessaires pour la définition des zones présentant des similitudes d'ouvrage (les parties d'un immeuble bâti dont les composants, les types de matériaux et produits sont semblables) car elles correspondent à la base de nos investigations.

Les résultats d'analyses des prélèvements effectués sont alors, par hypothèse, généralisés sur l'ensemble des composants, types de matériaux et produits ayant les mêmes caractéristiques.

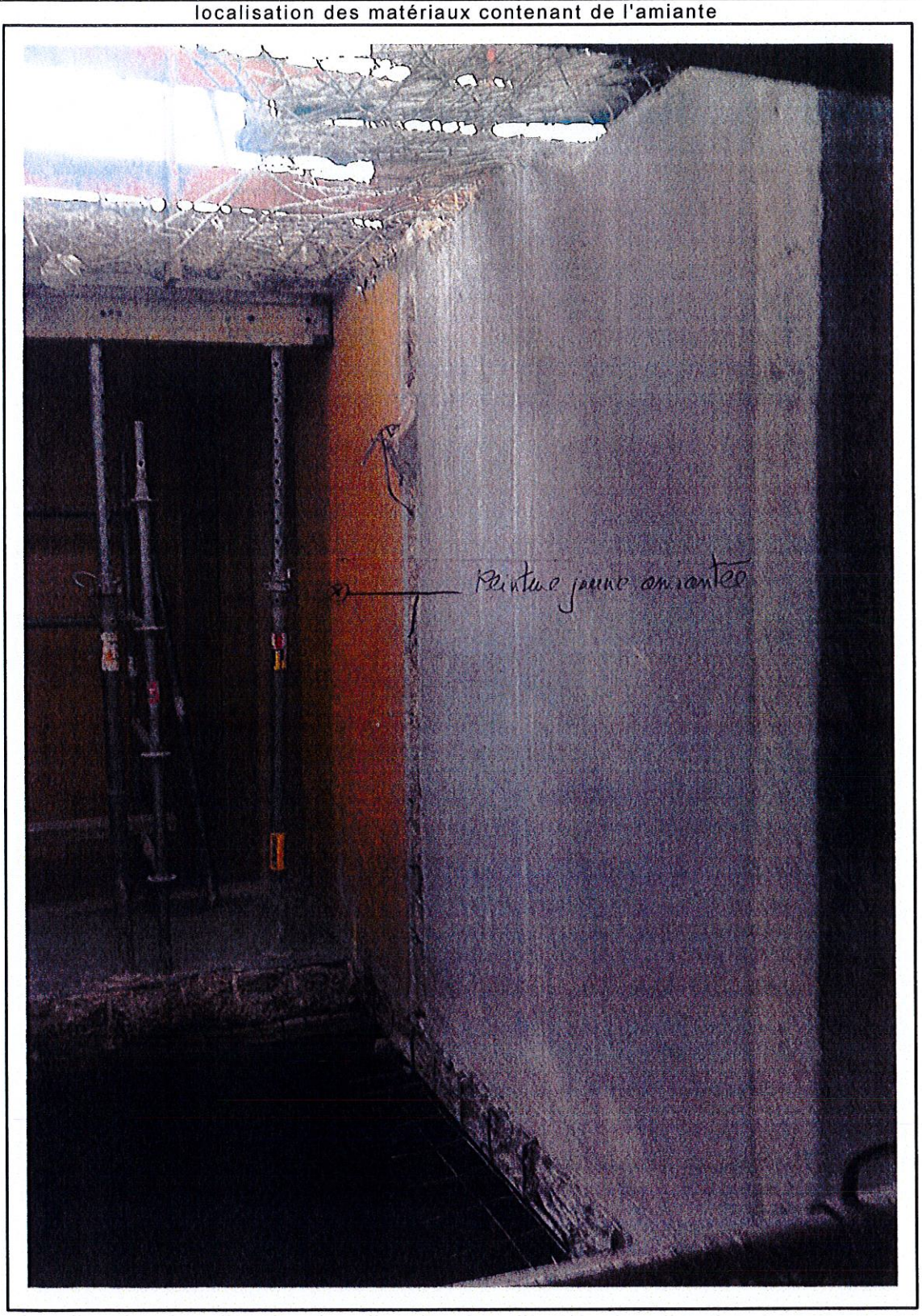
En cas d'omissions ou d'imprécisions dans les informations fournies à l'opérateur ou de modifications du périmètre de repérage, des investigations complémentaires pourraient s'avérer nécessaires ultérieurement.

4. SCHEMA DE LOCALISATION

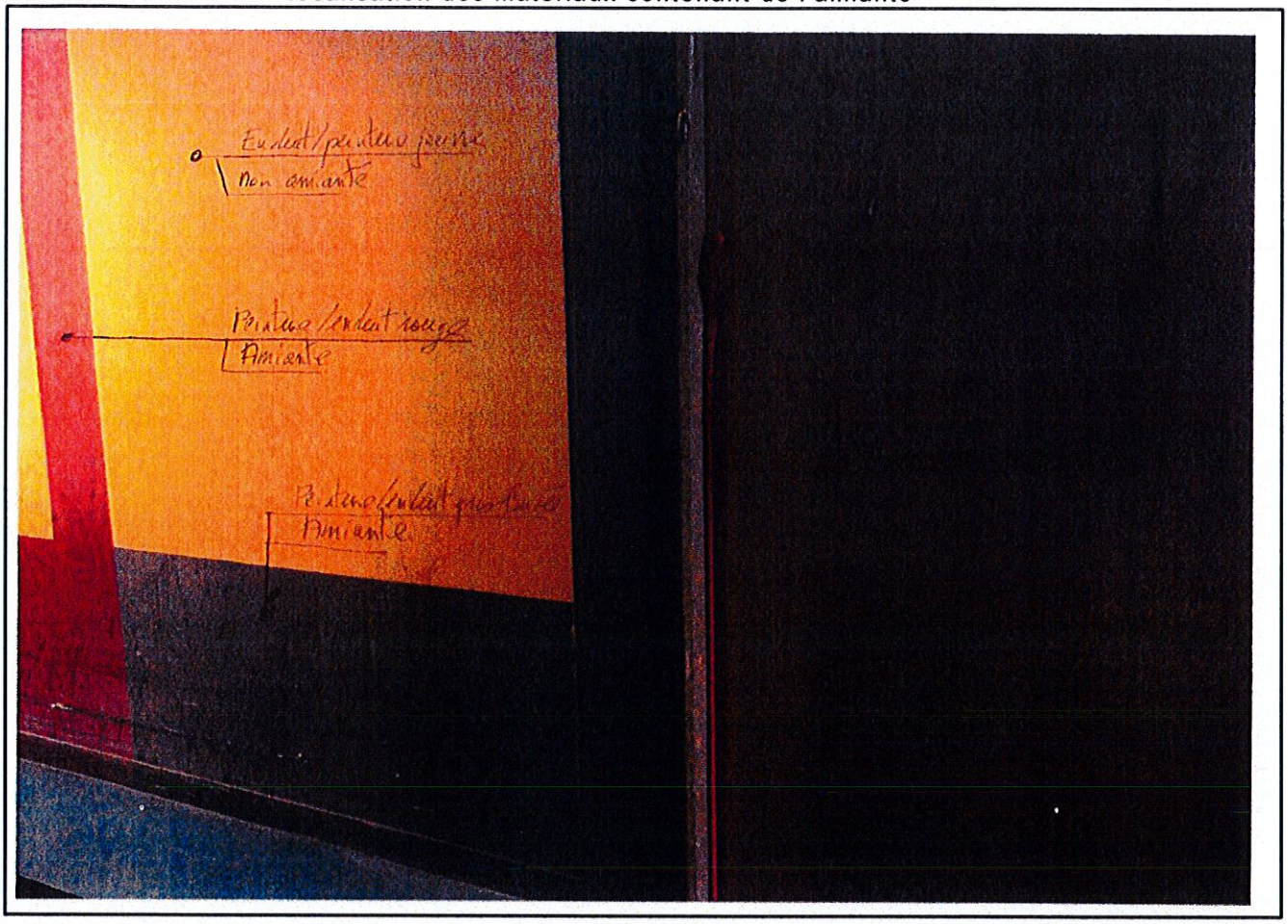
localisation des matériaux contenant de l'amiante



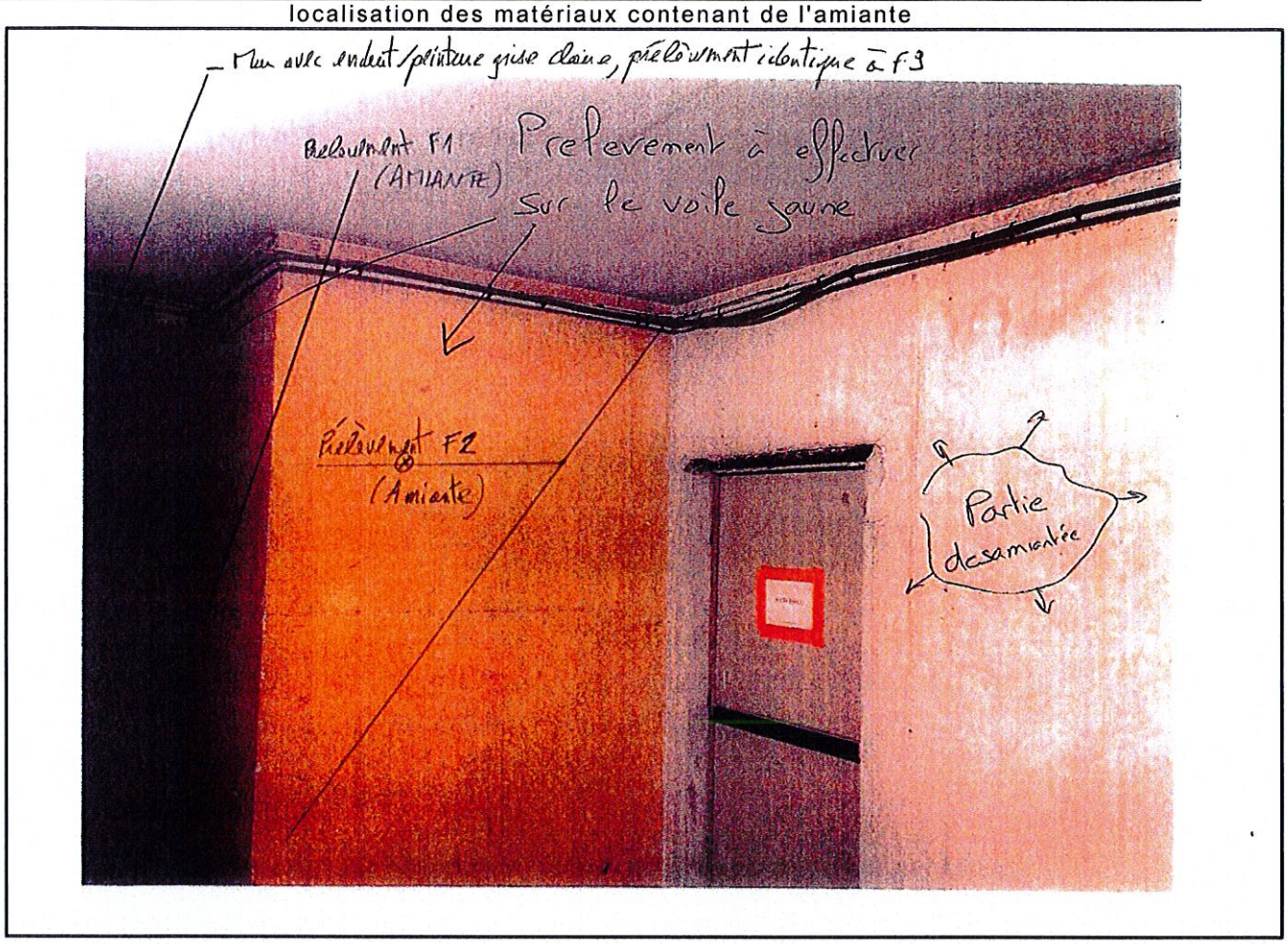
localisation des matériaux contenant de l'amiante



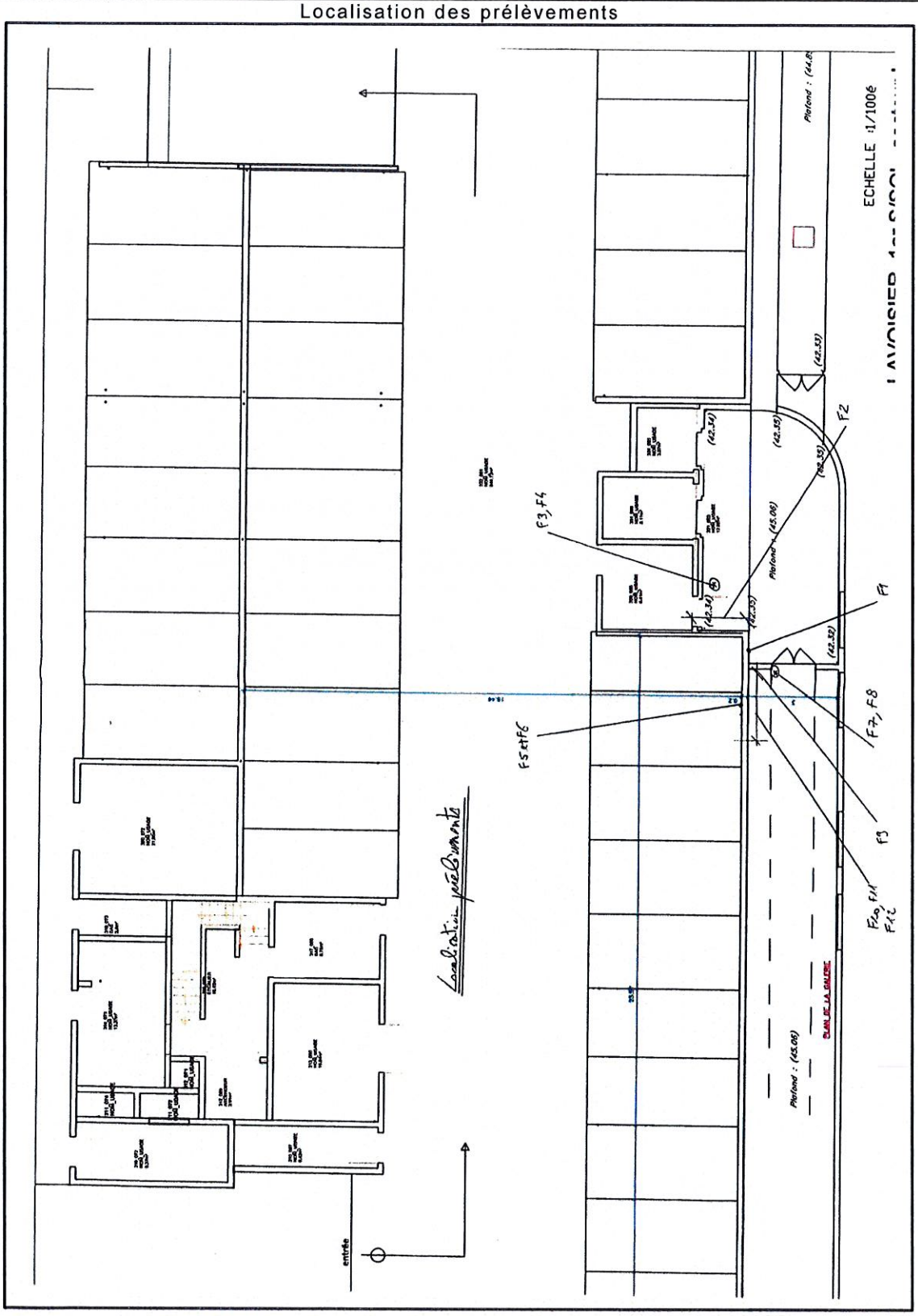
localisation des matériaux contenant de l'amiante



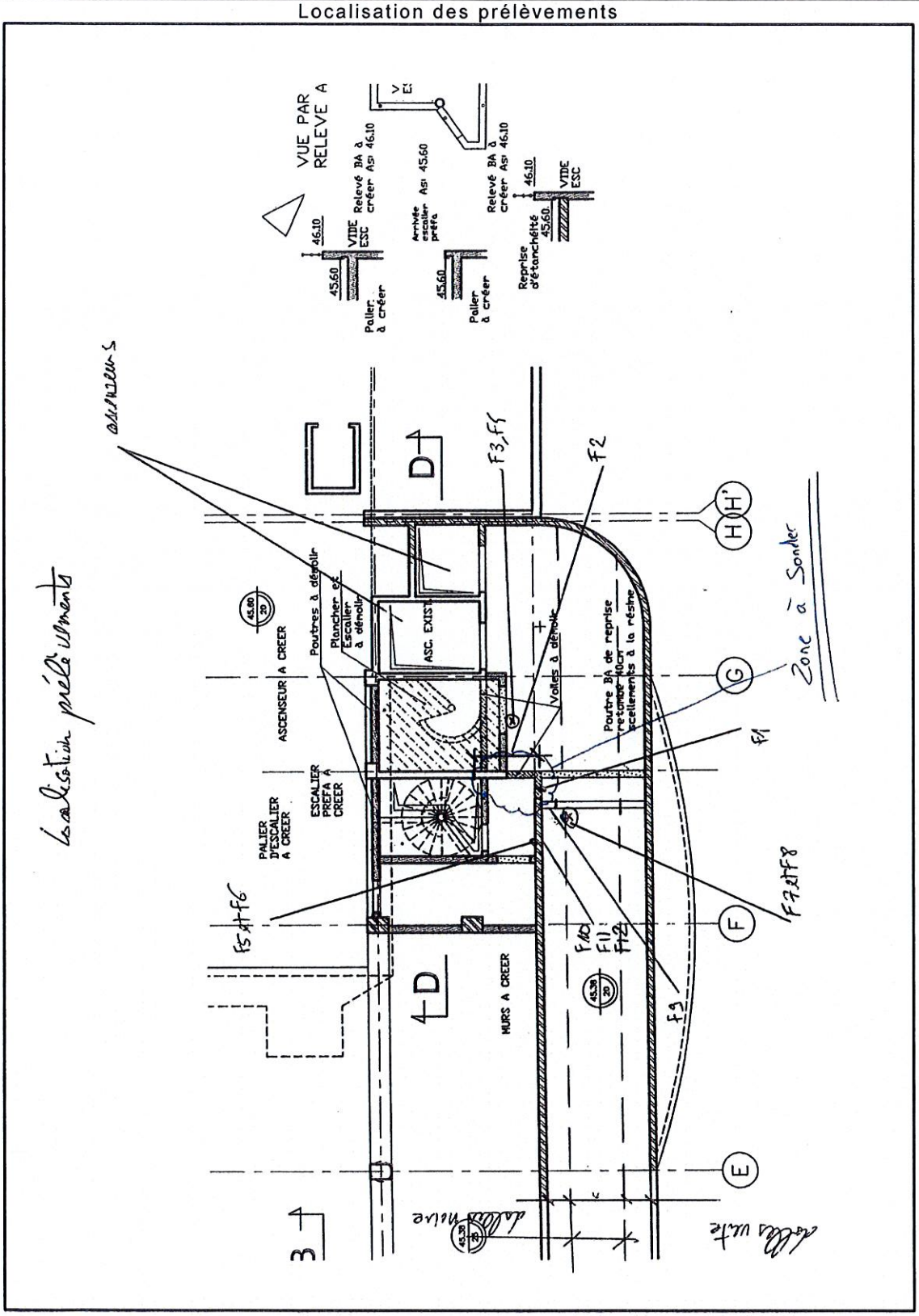
localisation des matériaux contenant de l'amiante



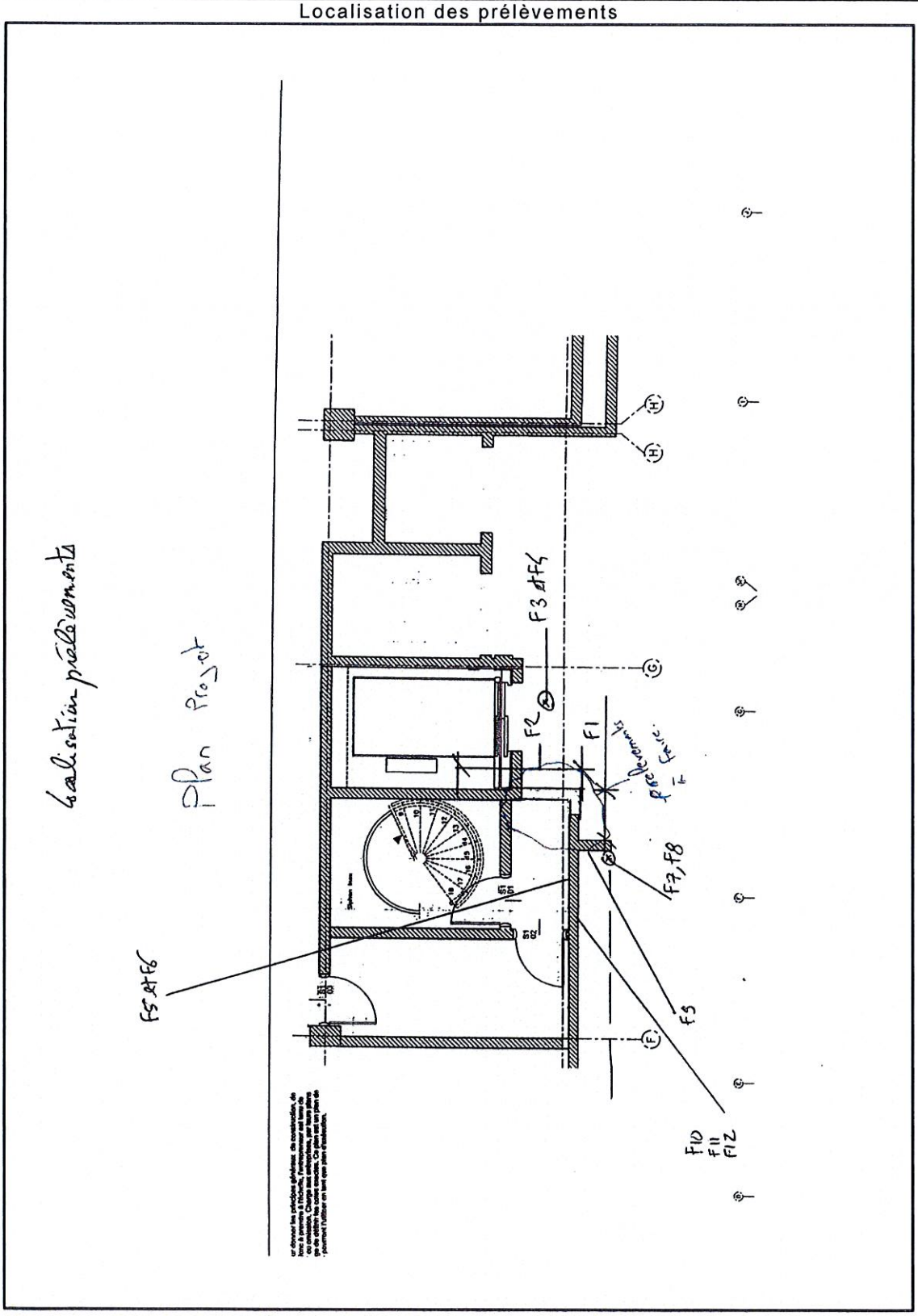
Localisation des prélèvements



Localisation des prélèvements



Localisation des prélèvements



5. BULLETIN D'ANALYSE DES MATERIAUX

16FP001444

FlashLab L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Date d'analyse : 22/01/2016
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, retour de voile HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
001	F1 Enduit/peinture jaune	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Date d'analyse : 22/01/2016
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, voile coté tremi HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
002	F2 Enduit/peinture jaune	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, coté tremie HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
003	F3 Dalles de sol vert(sans colle)	# MET	1	Plaque dure, Bleu(e)	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Date d'analyse : 22/01/2016
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, coté tremie HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
004	F4 colle/ragreage de dalles	# MET	1	Ragréage, Colle jaune	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, voile HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
005	F5 coulure béton de voile	# MET	1	Matériau dur	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, voile HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
006	F6 enduit de rebouchage	# MET	1	Enduit, Peinture, Indissociables	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, couloir central HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
007	F7 dalles de sol noire(sans colle)	# MET	1	Plaque dure, Noir(e)	N/A	1	Tétrahydrofurane	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, couloir central HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
008	F8 colle/ragreage de dalles	# MOLP	1	Colle noire et ragréage indissociables, Colle jaune, Indissociables	Matériau granuleux, Matériau synthétique	2	Thermique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :
Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Date d'analyse : 22/01/2016
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, couloir, mur coté porte HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
009	F9 Enduit/peinture gris claire	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, mur, couloir central HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
010	F10 Enduit/peinture jaune	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Absence de fibres d'amiante

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGÉE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, mur, couloir central HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
011	F11 Enduit/peinture gris foncée	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

FlashLab
L'EXPERTISE PARTAGEE

Site d'Illkirch-Graffenstaden
38, rue de l'industrie
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Tel : 03 88 67 01 04
serviceclient@flashlab.fr

Accréditation n° 1-5765
Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Apave
Christophe JACOB
PLEYAD 2-3ème ETAGE – 39-47 BOULEVARD ORNANO
93285 SAINT DENIS CEDEX

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° dossier FLASHLAB : 16FP001444
Rapport édité le : 26/01/2016
Date d'analyse : 22/01/2016
Date d'acceptation du dossier : 21/01/2016

Référence du client : A4-16.880.IFB.02326.00.H

galerie LAVOISIER, mur, couloir central HOPITAL AVICENNE

ID éch FlashLab	Référence client	Méthode d'analyse	Phase N°	Description visuelle de la phase	Description visuelle de la phase au microscope	Préparation		Résultat
						Nb	Traitement	
012	F12 Enduit/peinture rouge	# MET	1	Enduit, Peinture	N/A	1	Acide chlorhydrique	Présence de fibres d'amiante de type Chrysotile

Méthodes d'analyse pour la recherche des fibres d'amiante dans les matériaux :

Analyse MOLP : adaptée du Guide HSG 248 – Appendix 2 et méthode interne
Microscope Electronique à Transmission (MET) : selon la norme NFX 43-050 (parties pertinentes) et méthode interne

Observation(s) :

Sophie COSTA
Chef de groupe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.
Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.
Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation.

6. CERTIFICAT DE COMPETENCE

apave certification

CERTIFICAT DE COMPÉTENCES N°A/12-443r1

Apave Certification certifie que :

Monsieur JACOB Christophe

Possède les compétences techniques nécessaires à la certification suivant le référentiel :

Apave Certification AC-PRO-001-08 (du 01/02/12)

Conforme aux prescriptions de la norme NF EN ISO/CEI 17024 : 2003 et à l'arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification

Pour l'activité suivante :

DIAGNOSTIQUEUR TECHNIQUE IMMOBILIER - AMIANTE

Emis le :

6 avril 2012

Ce certificat est valable jusqu'au :

5 avril 2017

Directeur d'Apave Certification

JM VIONNET

Apave Certification – 191, rue de Vaugirard – 75738 Paris Cedex 15 - Sarl au capital de 300 000 € - RCS Paris 500 229 398 – SIRET : 500 229 398 00010 – APE : 7120B

AC-IMP-012 10

cofrac

7. ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat RC n° 5271124804 1/2

AXA France IARD
DIRECTION ENTREPRISES
Production R.C. – Grands Comptes
Télécopie 01.57 65 07 90

ATTESTATION

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex, agissant en qualité d'apériteur en coassurance à 60% avec GENERALI, atteste par la présente que l'assuré :

APAVE
191 rue Vaugirard
75015 PARIS

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale **APAVE PARISIENNE SAS,** et de sa filiale française :

- EDITIONS EUROPENNES DE MULTIMEDIA (E.E.M)

est couvert contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il pourrait encourir à la suite de dommages causés dans le cadre de l'exercice de sa profession, par le contrat n° **5271124804**, souscrit auprès de notre Société, pour les activités et les montants de garanties suivants :

Activités assurées

Prestations techniques (y compris maintenance) et intellectuelles pour la maîtrise des risques humains, techniques et environnementaux, articulée autour des principaux métiers suivants :

- inspection et vérification des installations techniques, équipements et process
- bâtiment et génie civil
- essais, mesures et métrologie
- conseils
- formation
- certification, contrôle, qualification et homologation

y compris vente de produits dans le cadre de ces métiers,
à destination de tous les secteurs d'activité.

A l'exclusion :
- **des missions de Contrôle Technique relevant de la loi Spinetta visées à l'article L 111.3 du Code de la construction et de l'habitation**
- **des travaux de désamiantage (enlèvement de l'amiante friable et non friable)**
- **des activités de classification et certification de navires et unités offshore**

Contrat RC n° 5271124804 2/2

TABLEAU DE GARANTIES

Les garanties s'exercent à concurrence des montants suivants :

Nature des garanties	Limites des garanties
Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle	
Limite générale « Tous dommages corporels, matériels et immatériels » confondus *Sans pouvoir excéder pour :*	5 000 000 € par année d'assurance
a) les dommages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par année d'assurance
b) les atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	2 500 000 € par année d'assurance
c) tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada *sous-limités :* c.1) Dommages immatériels aux USA CANADA	5 000 000 € par année d'assurance 1 000 000 € par année d'assurance
d) tous dommages causés par l'amiante et le plomb *	2 500 000 € par année d'assurance *

***Il précisé que cette garantie s'exerce également dans la limite des montants de garanties précités ou indiqués aux conditions particulières, en fonction de la nature des dommages.**

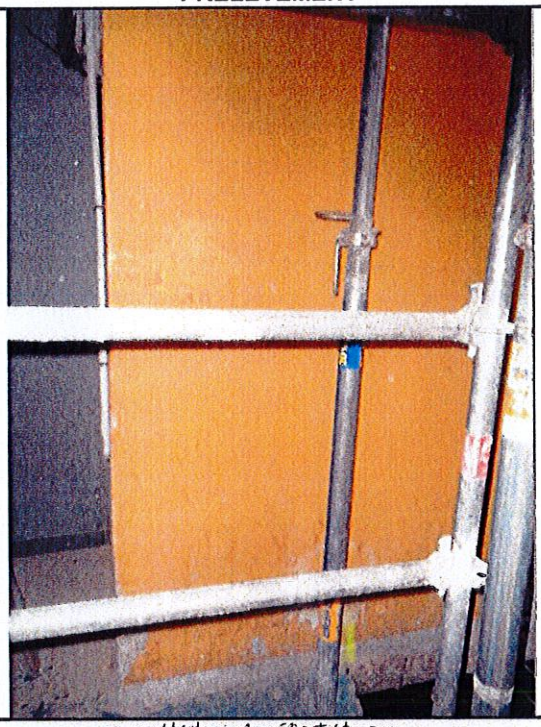
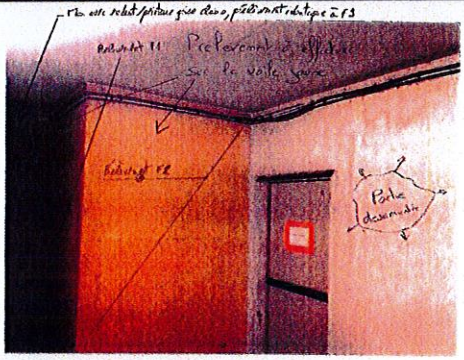
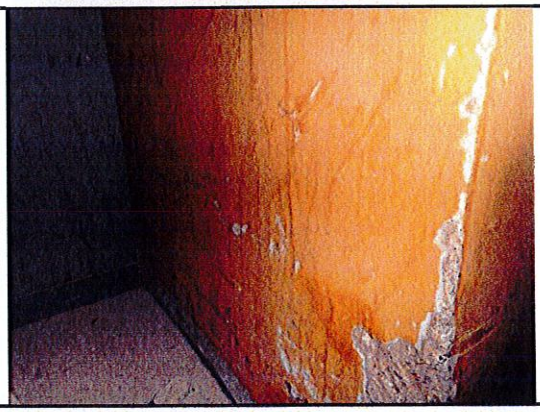
La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

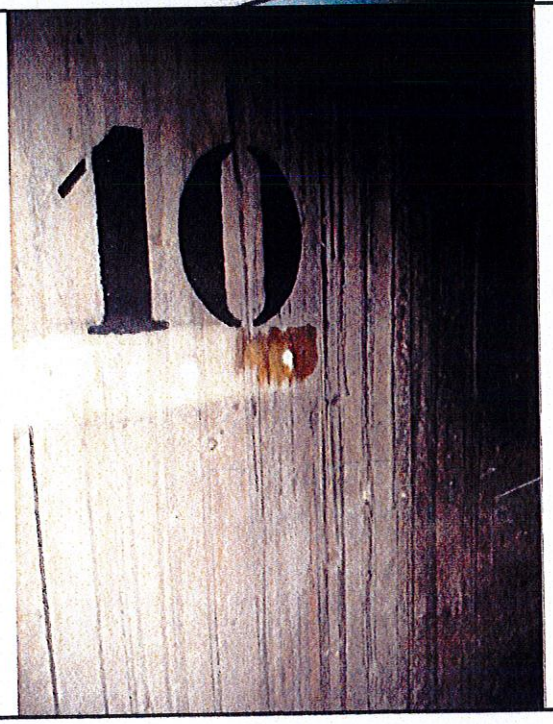
La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2016 au 31/12/2016** inclus sous réserve du règlement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

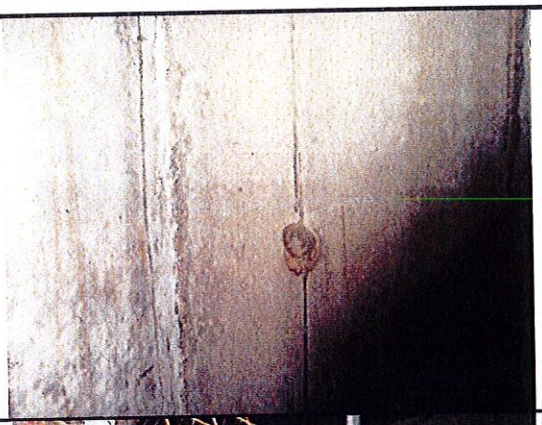
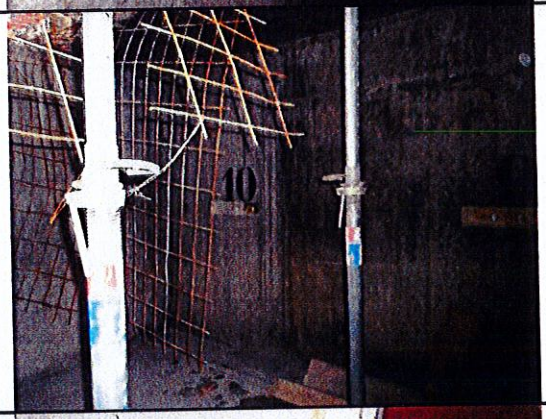
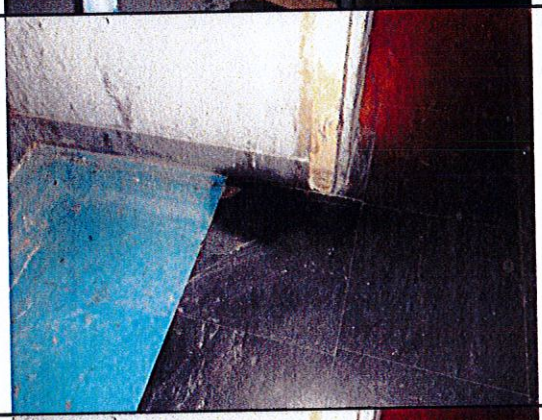
Fait à PARIS le 09/12/2015
Pour servir et valoir ce que de droit.

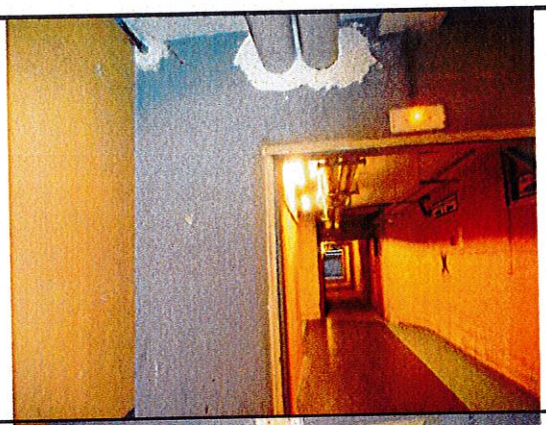
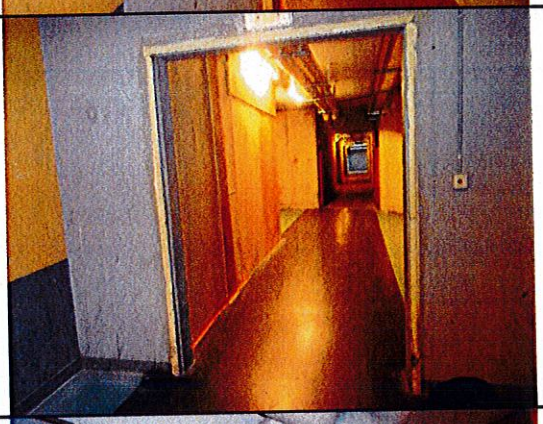
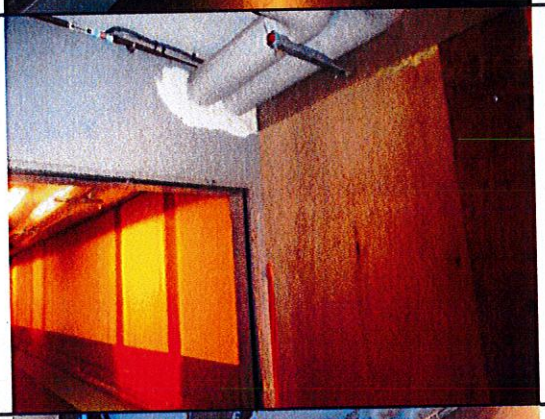
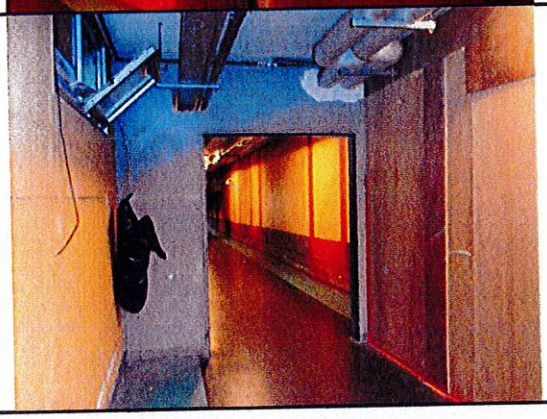
POUR L'ASSUREUR :

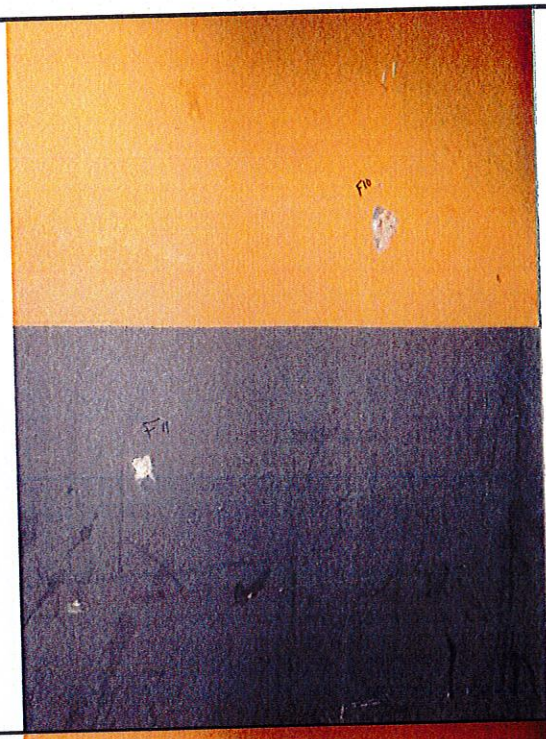
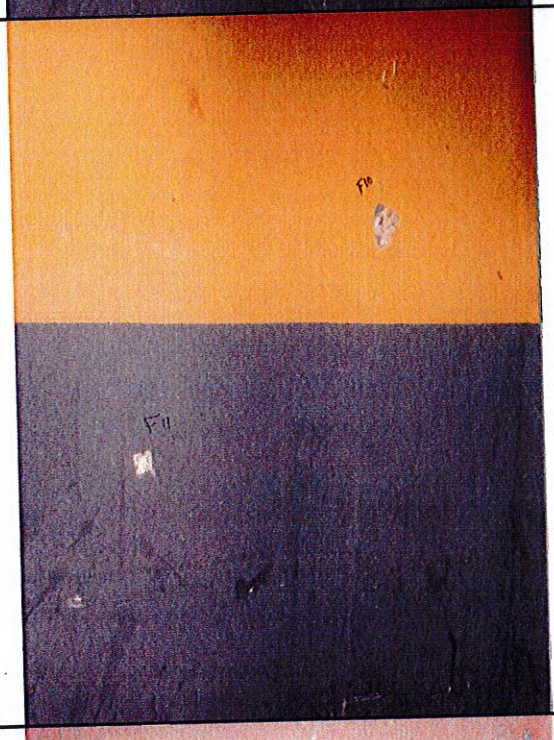
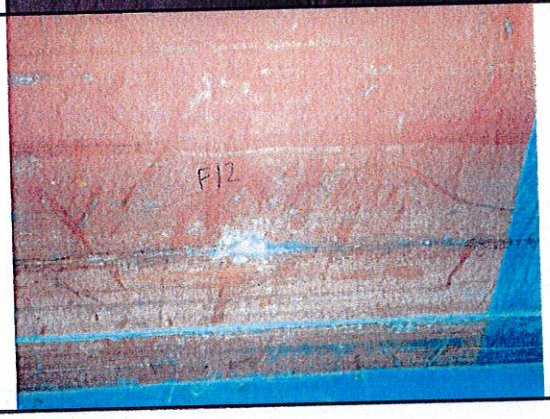
8. ALBUM PHOTO

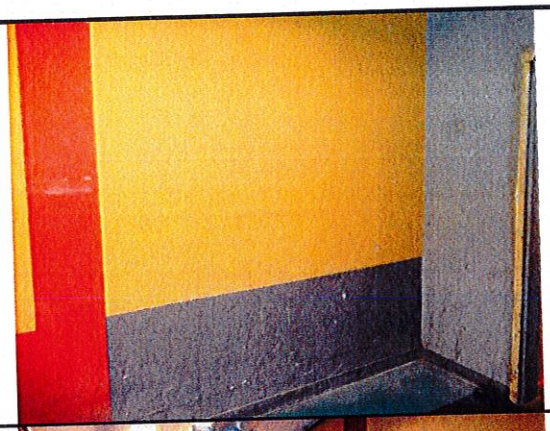
LOCALISATION	MATERIAUX ET/OU PRODUITS OBJET DES PRELEVEMENT
niveau sous-sol voile porteur en béton coté trémie Matériau : enduit/peinture jaune Prélèvement F2: AMIANTE **PRESENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol voile porteur en béton coté trémie Matériau : enduit/peinture jaune Photos des voiles avec les prélèvements F1 ET F2 amiantées **PRESENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol voile porteur en béton coté trémie Matériau : enduit/peinture jaune, retour de voile béton Prélèvement F1 AMIANTE **PRESENCE D'AMIANTE**	

niveau sous-sol plancher coté trémie Matériau : dalles de sol verte(sans colle) Prélèvement F3 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol plancher coté trémie Matériau : colle/ragréage de dalles de sol Prélèvement F4 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Voile béton Matériau : coulures sur voile béton Prélèvement F5 **ABSENCE D'AMIANTE**	

niveau sous-sol Voile béton Matériau : enduit de rebouchage au niveau des anciennes tiges filetée de mur banchés Prélèvement F6 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Voile béton Matériau : enduit de rebouchage au niveau des anciennes tiges filetée de mur banchés Vue général du mur banché, prélèvements F5 ET F6 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Couloir central Matériau : dalles de sol noire / dalles de sol noire (sans colle) Prélèvement F7 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Couloir central Matériau : Colle/ragréage de dalles de sol / Colle/ragréage de dalles de sol noire Prélèvement F8, présence d'amiante des colle/ragréage sous les dalles noire **PRESENCE D'AMIANTE**	

niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte Matériau : enduit/peinture grise claire coté voile de la porte Prélèvement F9 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte Matériau : enduit/peinture grise claire coté voile de la porte Prélèvement F9 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte Matériau : enduit/peinture grise claire, voile béton coté ascenseurs Prélèvement identique à F9 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Couloir central, voile béton coté porte Matériau : enduit/peinture grise claire, voile béton coté ascenseurs Prélèvement identique à F9 **ABSENCE D'AMIANTE**	

niveau sous-sol Murs du couloir central Matériau : enduit/penture gris foncée / enduit/peinture jaune sur mur Prélèvement F10 **ABSENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Murs du couloir central Matériau : Enduit/penture grise foncée / Enduit/peinture grise foncée sur mur Prélèvement F11, présence amiante **PRESENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Murs du couloir central Matériau : enduit/peinture rouge / enduit/peinture rouge sur mur Prélèvement F12, présence d'amiante. **PRESENCE D'AMIANTE**	

niveau sous-sol Murs du couloir central Matériau : enduit/peinture rouge / enduit/peinture rouge sur mur Vue général du mur avec les prélèvements F11 ET F12 avec présence d'amiante **PRESENCE D'AMIANTE**	
niveau sous-sol Murs du couloir central Matériau : enduit/peinture rouge / enduit/peinture rouge sur mur Vue général du mur avec les prélèvements F11 ET F12 avec présence d'amiante **PRESENCE D'AMIANTE**	